



**Présents :**

Enseignants : F. Vitrice, V. Boudet, A. Fillioux, R. Cazaux, C. Roubaty, Y. Desalle, L. Springael  
Représentants FCPE des parents d'élèves : I. Guéritte, L. Leman, V. Blelly, N. Cécile, C. Amet  
Représentants mairie : E. Lombard, F. Hattry  
Représentant ALAE : C. Degobert

**A. Installation du Conseil d'Ecole**

Bienvenue aux nouveaux représentants des parents.  
La directrice souligne l'importance d'avoir des relations cordiales avec les parents d'élèves.

**B. Vote du règlement intérieur**

Règlement intérieur modifié pour prendre en compte les nouveaux horaires de l'école :  
8h30 – 12h et 13h45 – 15h45, le lundi, mardi, jeudi et vendredi. 8h30 – 10h30, le mercredi  
Pas d'autre changement pour l'instant.

**C. Coopérative scolaire**

Cathy Roubaty renouvelée dans ses fonctions de mandataire de la coopérative scolaire.

**D. Présentation des nouveaux collègues**

Yann Desalle était là en remplacement de Jean Pierre qui reviendra le lundi 18 novembre.  
Linda Springael nouvelle enseignante titulaire d'une classe de CE1.  
Une AVSI, Sylvie Poutet, présente pendant 20h pour 2 élèves (classes de Régine et Fabienne).  
Un EAP (Emploi d'Avenir Professeur) : 12 h par semaine, avec la classe de Fabienne (travaille avec des groupes en présence du professeur des écoles).

**E. Présentation ALAE**

**1- *Quelle est l'organisation du mercredi matin ? Comment doit-on faire le lien avec ce qui nous avait été présenté lors du dernier Conseil d'école l'année dernière ?***

**3 heures *dont* 1h d'APC, versus 2 heures *et* 1 heure d'APC par petits groupes d'élèves.**

Les enseignants confirment l'importance de ces 2 heures du mercredi matin et du travail qui s'y fait.

Ils maintiendront le principe d'une plage horaire de 1 heure d'APC par groupe mais des projets communs ALAE / Ecole vont voir le jour et solliciter les enfants en plus grand nombre.

Côté ALAE, dans un premier temps, il a été décidé de laisser la priorité aux nouveaux rythmes, les projets devraient se mettre en place prochainement.

**2- *Comment proposez-vous le choix des programmes de TAP aux enfants ?***

La présentation du programme se fait sur le temps scolaire, en coordination avec les Professeurs des écoles. Un lien est donc créé entre l'heure d'école et le temps périscolaire.

A 15h45, une organisation s'est mise en place, pour répartir rapidement les élèves (sur instruction de l'enseignant) vers 2 points de rendez-vous correspondants aux activités auxquelles ils vont participer. Cette organisation a permis de réduire le stress des enfants

Il a été expliqué aux enfants le principe de rotation sur les activités pour permettre à tous de participer.

**3- *Les parents souhaitent pouvoir avoir accès au programme complet des activités. Serait-il possible de le communiquer aux familles?***

Ce point est en cours de réflexion et sera abordé lors d'une réunion spécifique TAP le 21/11.

Le parti pris qui était de laisser les enfants choisir est ici confirmé.

6 activités par jour sont en place.

Pour informer les parents, des flyers sont en cours de préparation et, avant la fin de l'année, une exposition sur les 2 cycles de TAP sera présentée, pour montrer les productions des enfants (que ce soit avec les animateurs extérieurs ou internes).

#### **4- *Comment faites-vous lorsque l'enfant est malade, absent au moment de l'inscription TAP, ou pour le TAP occasionnel (parent horaire décalé...)?***

En cas d'absence, comme les listes sont nominatives, les absents sont rapidement identifiés, et l'ALAE leur propose de nouveau rapidement les inscriptions.

En cas de problème, Claudine rappelle qu'elle est tout à fait disponible pour trouver des solutions avec les parents car l'objectif principal est que l'enfant prenne du plaisir aux activités.

Dans le cas où un enfant reste au TAP alors qu'il n'était pas prévu, l'ALAE essaye de lui proposer du choix.

#### **5- *Est-il prévu que les enfants aient un 'temps libre' de 15h45 à 17h00 en parallèle au TAP ?***

Cette problématique sera débattue et confrontée à l'expérience de l'ALAE lors de la réunion du 21 novembre.

#### **6- *Premier bilan de la mise en place du TAP à Cassin (nombre d'enfants, désistements, nombre d'activités, animations extérieures ou animation ALAE, projets en cours, ...?)***

Premier bilan globalement positif, de nombreuses remontées du terrain sont actuellement étudiées pour apporter des améliorations et des ajustements. Un bilan plus complet sera fait après la réunion du 21/11.

### **F. Point sur les nouveaux rythmes scolaires**

Il est un peu un peu tôt pour tirer des conclusions mais les enseignants remarquent que le mercredi matin est très apaisé et propice à l'enseignement. Les enfants étaient un peu fatigués avant les vacances, mais pas plus que les années passées. La semaine a été organisée différemment pour répartir les heures scolaires de façon plus harmonieuse. La récréation de l'après-midi a été supprimée et celle du matin a été doublée : il n'y a plus ce côté laborieux de la dernière heure de classe l'après-midi et le matin, avec 30 minutes de récré, les enfants peuvent vraiment profiter de ce temps.

Les enfants ne confondent pas école et TAP (qui est beaucoup plus léger).

### **G. Projet d'école et de classe, validation de l'avenant au projet d'école**

Dernière année du thème « Citoyenneté et environnement ». Le projet d'Ecole doit être réécrit pour la rentrée prochaine.

Amendement pour rajouter le parrainage CM2/CP, la participation aux 'Prix des incorruptibles' et un projet de journal scolaire.

Le projet d'école doit permettre de développer la maîtrise de la langue et l'autonomie.

L'heure d'APC du mercredi matin permet la mise en œuvre de ce projet d'école mais aussi l'intervention des équipes éducatives et du RASED.

### **H. Manifestations diverses**

- Ecoles qui chantent : participation des classes de Linda (CE1) et Cathy (CE1), le 24 mars à Monferran-Savès.
- Ciné 32 (Opération « Un film pour tous ») : 3 séances de cinéma avec des films différents selon les cycles, suivies d'une animation proposée par un intervenant Ciné 32 en classe. Toutes les classes participent.
- Concert JMF (Jeunesse Musicale de France) : le 24 avril. Toutes les classes participent.
- Voyages : pour l'instant pas de sortie avec nuitée mais en prévision, une sortie de l'école à la Cité de l'Espace.
- **Fête de l'école : le vendredi 27 juin**

### **I. Opération Pedibus**

En lien avec le conseil municipal des jeunes, deux lignes de Pédibus sont en préparation sur l'école.

### **J. Bilan sur les travaux effectués sur l'école**

La directrice et les parents remercient la mairie pour les travaux déjà réalisés (faux plafond, rideaux dans la salle de sciences, les classes d'Anne et Jean-Pierre).

Les services techniques de la mairie sont attendus pour :

- Finir l'installation des vidéos projecteurs (si possible avant Noël).
- Réparer la fuite du robinet de la salle de sciences.
- Abaisser l'interrupteur de la lumière du tableau de la classe de Régine.

- Refixer les porte-manteaux de la classe de Jean-Pierre.
- Des travaux sont à prévoir concernant :
- Le vitrage des classes donnant sur la rue pour les isoler du bruit
  - La réfection des toilettes : une étude d'accessibilité des bâtiments de la ville doit être rendue, la priorité sera mise sur les écoles et la mairie. Le projet de financement est en cours

## **K. Questions soumises à la directrice 48h avant la réunion**

### *Entrées/Sortie des classes :*

**08h20 : quelles sont les responsabilités en fonction des horaires (enseignants / ALAE) ?**

**12h00 : comment améliorer le problème lié à la non différence d'heure de sortie Cassin / A. Frank, qui impose de laisser des enfants dehors sans surveillance, ou les oblige à aller à l'ALAE ?**

**15h45 : quelles sont les responsabilités en fonction des horaires (enseignants / ALAE) ?**

Les enseignants ont une obligation de service de 10 mn avant le début de l'école. Aucune obligation à la sortie.

Par rapport à l'an dernier, il n'y a plus le 1/4h de présence de l'ALAE à 12 h et 15h45.

A partir de 6 ans, les enfants ont le droit de sortir de l'école non accompagnés.

Pour clarifier la situation, le principe suivant est validé par le conseil d'école : un enfant non récupéré à l'heure de fin d'école sera redirigé vers le CLAE jusqu'à ce que ses parents le récupèrent. Dans un premier temps, on communique via le compte rendu qui est distribué dans les cartables. Dans un deuxième temps, une note plus officielle sera communiquée, par l'intermédiaire du règlement intérieur de l'ALAE.

### *Horaires des écoles :*

**Quel impact va avoir le problème des bus du groupe scolaire sur les horaires de toutes les écoles ?**

Il n'y aura pas d'impact sur Cassin des changements d'horaires sur le Groupe scolaire qui commencera à 8h40 à partir du 25/11 pour attendre les enfants venant en bus.

**Pause méridienne : 1h45 semble trop court pour assumer les deux services : Les enfants sont stressés, on les pousse à manger vite, ils n'ont pas le droit de parler, certains voient les plats leur passer devant le nez. Le problème avait déjà été signalé l'année dernière. Les parents recommandent d'allonger la pause à 2 heures.**

Les membres du conseil d'école convergent sur la problématique de la pause méridienne trop courte. Plusieurs solutions sont envisagées. Les enseignants se rangeront à la décision prise par la municipalité si la pause méridienne ne dépasse pas une durée de deux heures. Celle-ci, validée par les parents, sera ensuite proposée par les voix officielles pour acceptation et mise en place.

**Sorties scolaires : Qu'est ce qui est prévu cette année?**

Cf. point H ci-dessus

### *Questions Mairie :*

- **A quelle fréquence sont réalisées les mises à jour du site de la mairie (Fiche d'inscription au CLSH. Projet pédagogique ALAE.) ?**  
Projet pédagogique : il est en cours de mise à jour pour 2013/2014 (finalisation prévue pour Décembre 2013)
- **Est-il possible d'indexer le tarif de restauration au quotient familial pour les extérieurs ?**  
Le Tarif est lié aux aides communales / impôts. Les participations des communes ne concernent que l'école, pas le périscolaire ni la restauration. Cette question doit être posée lors de la réunion annuelle sur la tarification avec la Mairie.
- **Pour les mercredis de rattrapage scolaire, un temps d'ALAE est-il prévu en parallèle de l'APC?**  
Oui.

**Les représentants des parents d'élèves**